




CIOQ

CPAQ

INSÉMINATION OVINE Protocole

ARCHIVES DU MAPAQ
NE PEUT PAS ÊTRE EMPRUNTÉ

AR
12457
1994
QAG

	PHASES DE RÉALISATION	RÈGLES À RESPECTER	RÉGIE
	<p>Sélection des femelles</p> <p><i>1 mois avant l'insémination</i></p>	<p>RÈGLE # 1: Bien choisir les femelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir un état de chair supérieur à 2,5 • Avoir atteint la maturité sexuelle • Avoir eu un dernier agnelage sans problèmes • Être en bonne santé • Être tarées depuis au moins 20 jours • Avoir agnelé depuis au moins 70 jours 	<ul style="list-style-type: none"> • Noter les numéros d'identification • Examiner chaque brebis • Évaluer leur état de chair • Grouper en lot de 25 à 30 selon leur état de chair • Tondre, vermifuger et réaliser les autres traitements particuliers • Dépuceler les agnelles • Vérifier la condition des béliers en préparation déjà depuis un mois pour les retours en chaleur • Communiquer avec le CIOQ pour connaître les dates de pose et de retrait des éponges ainsi que le moment de l'insémination
	<p>Alimentation et régie</p> <p><i>de 3 semaines avant jusqu'à 3 semaines après l'insémination</i></p>	<p>RÈGLE # 2: Appliquer une alimentation et une régie adéquates</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des femelles en condition de chair variant de 3,0 à 3,5 à l'insémination • Éviter de stresser les brebis pour les 6 prochaines semaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un supplément protéique et énergétique jusqu'à 3 semaines après l'insémination • Éviter les manipulations et les traitements surtout pendant les 3 semaines suivant l'insémination • Ne pas modifier la conduite d'élevage pour les 6 prochaines semaines
	<p>Pose des éponges vaginales</p> <p><i>Jour 0</i></p> <p>Retrait des éponges vaginales</p> <p><i>Jour 12 en contre-saison sexuelle ou Jour 14 en saison sexuelle</i></p>	<p>RÈGLE # 3: Respecter la procédure de synchronisation des chaleurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser le chantier • Suivre les indications d'utilisation des éponges vaginales • Respecter l'heure du retrait des éponges tel que planifiée avec le CIOQ • Respecter la posologie recommandée par le CIOQ concernant la PMSG 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser le chantier de façon à agir avec calme et douceur pour éviter les bousculades et les affolements • Travailler dans des conditions hygiéniques • S'assurer de posséder tout le matériel nécessaire: chaudière, eau propre avec désinfectant, lubrifiant, éponges, tube d'application, ciseaux, gants • Placer le matériel près de l'espace de travail et à l'abri des animaux • Utiliser une seringue de petit volume (1 ou 3 cc) pour la PMSG • Mettre la PMSG en solution qu'au moment de l'emploi • Détruire les éponges en les brûlant ou en les enterrant
	<p>Insémination</p> <p><i>55 hrs après le retrait des éponges pour les brebis et 52 hrs pour les agnelles</i></p> <p>Bibliothèque Cécile-Rouleau</p>  <p>QMC A 567 415</p>	<p>RÈGLE # 4: Organiser le chantier d'insémination</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévoir les installations et le personnel nécessaires • Assurer le calme avant, pendant et après l'insémination • Suivre les recommandations de l'inséminatrice ou l'inséminateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un parc d'attente et un autre pour recevoir les brebis inséminées • Placer du foin dans les râteliers des brebis inséminées • Éviter ce qui peut causer du stress (chiens, bousculades, etc) • Compléter le registre d'insémination • Inséminer les lots dans l'ordre du retrait des éponges

